



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 16 novembre 2020

10 premiers lauréats en Nouvelle-Aquitaine du fond d'accélération des investissements industriels

Dans le cadre du déploiement du plan « France Relance » présenté par le Gouvernement début septembre, **Fabienne BUCCIO**, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, et **Alain ROUSSET**, président du conseil régional, ont sélectionné **les 10 premières entreprises régionales lauréates du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires :**

- l'entreprise Canalisations Regards Préfabrifications (19) pour la construction d'une ligne robotisée pour la fabrication de fonds de regards béton pour réseaux d'eaux usées ;
- l'entreprise Exoes (33) pour la création d'une plateforme d'essais et de simulations thermiques unique en Europe ;
- l'entreprise Thebault Ply-Land (40) pour réorienter la production de panneaux contreplaqués destinés à l'emballage vers des marchés de la construction, à plus haute valeur ajoutée ;
- l'entreprise Gascogne (40) pour la création d'une nouvelle ligne de production de sacs papier ;
- l'entreprise Bois Tourne Aquitain (47) pour l'acquisition d'un ensemble immobilier et l'extension de celui-ci en vue de réunir sur un seul site deux centres de production ;
- l'entreprise Babcock Wanson (47) pour le projet « Nérac Digital Fab » qui a pour ambition la modernisation, la rationalisation et la digitalisation des principaux procédés de production ;
- la Société des Eaux Minérales d'Ogeu (64) pour soutenir la modernisation de son outil de production afin de valoriser et diversifier la production d'eaux minérales ;
- la société Aguila Technologies (64) pour la création d'une nouvelle unité industrielle de fabrication de marteaux électroniques ;
- l'entreprise Martin Emballages (79) pour améliorer la productivité du process d'assemblage et améliorer l'ergonomie des postes de travail ;
- la menuiserie Reveau (79), filiale du groupe Ridoret, pour des investissements immobiliers et robotiques destinés à renforcer les capacités et la qualité du process « laqué usine ».

Lancé par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, **ce fonds, doté de 150 millions d'euros sur 2020 et de 400 millions d'euros d'ici à 2022, a pour objectif de permettre aux entreprises de rebondir après la crise.** Il livre dès aujourd'hui ses premiers effets et permet d'accélérer la réalisation d'investissements industriels importants en région Nouvelle-Aquitaine, en particulier dans les Territoires d'industrie.

Ces 10 projets représentent près de 6,4 millions d'euros de subventions mobilisées par France Relance pour un total de 32 millions d'euros d'investissements productifs. Ils permettront aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser leurs procédés de fabrication et ainsi de pérenniser leur présence en Nouvelle-Aquitaine.

Dans les prochaines semaines, d'autres projets en Nouvelle-Aquitaine seront sélectionnés pour bénéficier de ce fond d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Pour en savoir plus sur le plan « France Relance » : planderelance.gouv.fr

Présentation des entreprises lauréates et descriptif détaillé des projets dans le dossier de presse.